

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°23/182**

---

**Convention de réserve foncière  
entre Saint-Etienne Métropole et l'EPORA  
(Site La Borie), 42B071**

---

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes ;

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) ;
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2021-2025 approuvé par la délibération n°21/029 du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2021 ;
- VU la délibération n°23-092 du Conseil d'Administration en date du 28 juin 2023 relative aux nouveaux modèles types de Conventions de Réserve Foncière à la suite de l'approbation du PPI 2021-2025 et des modalités de présentation et d'approbation desdites conventions ;
- VU la présentation de la Directrice Générale.

Sur proposition du Président,

- ✓ Considérant l'intérêt de constituer des réserves foncières pour la collectivité et de sa compatibilité avec le PPI 2021-2025 ;
- ✓ Prend acte du projet de réserve foncière à conduire avec la collectivité ;
- ✓ Approuve le prix de revient prévisionnel du projet foncier évalué à 2 100 000 € HT;
- ✓ Approuve le versement d'avances :
  - En 2024 : 300 000 €
  - En 2025 : 300 000 €
  - En 2026 : 400 000 €
  - De 2027 à 2030 : 250 000 €
- ✓ Approuve le principe d'une convention de réserve foncière à conclure entre Saint-Etienne Métropole et l'EPORA, dont la durée sera fixée à 8 ans.

Mandate la Directrice Générale, à l'effet de :

- Finaliser sur les bases retenues le texte de la convention,
- Signer cette convention dans un délai de 12 mois à compter de l'instance,
- Mener à bien toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

La Directrice Générale

DocuSigned by:  
*Florence HILAIRE*  
EBC60336457847D...  
Florence HILAIRE

Le Président du Conseil d'Administration

DocuSigned by:  
*Patrice VERCHERE*  
E4DCE995F2FB48E...  
Patrice VERCHERE

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
par délégation,  
le Secrétaire Général Adjoint pour les affaires régionales

DocuSigned by:  
*Sylvain PELLETERET*  
BFDAC10A80DC4A7...

Sylvain PELLETERET